



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Politique d'ajustement et développement agricole

Patrick Guillaumont

Citer ce document / Cite this document :

Guillaumont Patrick. Politique d'ajustement et développement agricole. In: Économie rurale. N°216, 1993. pp. 20-29;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4548>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_216_1_4548

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Cet article examine les principales relations entre les politiques d'ajustement et les performances agricoles durant les années 80, en considérant plus particulièrement le cas des pays africains. Certes, logiquement, l'ajustement devrait favoriser le développement agricole, mais selon la façon dont elles sont mises en œuvre, les principales mesures de politique économique peuvent ou non conduire aux résultats attendus. Une attention particulière est donnée à la politique du taux de change (une forte dépréciation monétaire paraissant souvent et paradoxalement associée à un déclin des prix réels payés aux producteurs), à la libéralisation du commerce (et aux conditions d'une stabilisation efficace des prix aux producteurs), à la politique budgétaire (la diminution du déficit budgétaire a des conséquences sur le secteur agricole qui varient selon la nature des augmentations d'impôts ou des réductions des dépenses publiques).

Abstract

Adjustment policy and agricultural development

This paper surveys the main relations between adjustment policy and agricultural performance during the eighties, with special focus to African countries. First it shows why logically adjustment may favour agricultural development. Then it considers why the implementation of the main policy measures may not lead to the expected results. Special attention is given to the exchange rate policy (a strong currency depreciation is often associated with a decline in real producer prices), to the trade liberalization (and the conditions of an efficient producer price stabilization) and to the fiscal policy (decreasing fiscal deficit has different consequences on the agricultural sector depending on the tax increases and expenditures cuts).

POLITIQUE D'AJUSTEMENT ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Patrick GUILLAUMONT*

Résumé :

Cet article examine les principales relations entre les politiques d'ajustement et les performances agricoles durant les années 80, en considérant plus particulièrement le cas des pays africains. Certes, logiquement, l'ajustement devrait favoriser le développement agricole, mais selon la façon dont elles sont mises en œuvre, les principales mesures de politique économique peuvent ou non conduire aux résultats attendus. Une attention particulière est donnée à la politique du taux de change (une forte dépréciation monétaire paraissant souvent et paradoxalement associée à un déclin des prix réels payés aux producteurs), à la libéralisation du commerce (et aux conditions d'une stabilisation efficace des prix aux producteurs), à la politique budgétaire (la diminution du déficit budgétaire a des conséquences sur le secteur agricole qui varient selon la nature des augmentations d'impôts ou des réductions des dépenses publiques).

ADJUSTMENT POLICY AND AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Summary

This paper surveys the main relations between adjustment policy and agricultural performance during the eighties, with special focus to African countries. First it shows why logically adjustment may favour agricultural development. Then it considers why the implementation of the main policy measures may not lead to the expected results. Special attention is given to the exchange rate policy (a strong currency depreciation is often associated with a decline in real producer prices), to the trade liberalization (and the conditions of an efficient producer price stabilization) and to the fiscal policy (decreasing fiscal deficit has different consequences on the agricultural sector depending on the tax increases and expenditures cuts).

1 - Introduction

Cet article présente une vue d'ensemble des effets que la politique d'ajustement exerce sur l'agriculture. La politique d'ajustement est entendue au sens large incluant la stabilisation et l'ajustement structurel. Naturellement les effets de la politique d'ajustement diffèrent selon les pays. Les références portent ici principalement, mais non exclusivement, sur les pays africains.

La majeure partie des pays d'Afrique au sud du Sahara, après avoir connu des déficits de balance des paiements, ont été conduits à adopter des politiques d'ajustement. Certains l'ont fait dès la fin des années soixante-dix ou le début des années quatre-vingt, d'autres beau-

coup plus récemment. Or, en raison de la part considérable de l'agriculture dans l'économie de ces pays, les effets des changements de politique économique dépendent en grande partie de leur impact sur l'agriculture. En Amérique latine, où la part de l'agriculture est moindre, mais encore importante, de nombreux pays ont aussi mis en œuvre des politiques d'ajustement au cours des années quatre-vingt.

L'impact de l'ajustement sur l'agriculture est difficile à mesurer, du fait que l'agriculture plus encore que les autres secteurs est soumise à l'influence de facteurs exogènes indépendants de la politique économique et que le délai de réaction de la production agricole aux mesures d'incitation peut être long.

* Université d'Auvergne, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), 65, boulevard Gergovia, 63009 Clermont-Ferrand.

Le tableau 1* (en annexe avec la liste des pays classés par groupes) présente, pour deux périodes de neuf ans (1970-1979 et 1979-1988) et divers sous-ensembles de pays, l'évolution moyenne de la valeur ajoutée agricole à prix constants. Il apparaît que durant la seconde période, la croissance agricole moyenne dans les pays africains est restée en-deçà de celle de l'ensemble des pays en développement. Mais les pays africains qui, au cours des années quatre-vingt, ont conduit pendant au moins trois ans une politique d'ajustement avec le soutien des institutions de Bretton-Woods, pays dits ici "en ajustement", ont plutôt amélioré leur croissance agricole par rapport à celle d'avant 1980, contrairement aux autres pays africains, dits "non en ajustement" (1), et ont enregistré une croissance agricole plus rapide que celle de ces autres pays. Ce ne sont certes là que des moyennes (simples), calculées sur des ensembles incomplets, à partir de données peu fiables, et recouvrant une forte dispersion des résultats par pays.

Bien que les résultats observés en matière de croissance agricole ne soient pas purgés de l'influence des facteurs exogènes (2), ils permettent de ne pas rejeter l'hypothèse selon laquelle les politiques d'ajustement ont plutôt favorisé la croissance agricole. Une telle hypothèse est d'ailleurs, comme on va le voir, conforme à la logique même de l'ajustement structurel (section 2). Cependant la dispersion des résultats selon les pays laisse penser que les politiques d'ajustement structurel, telles qu'elles ont été effectivement appliquées, n'ont pas toujours abouti au développement de l'agriculture (3). Il en est ainsi parce que les principaux instruments de la politique d'ajustement n'ont pas l'effet automatique qui est parfois supposé. Ils s'accompagnent d'arbitrages qui sont inégalement favorables à l'agriculture, ce que l'on verra à propos de la politique de change (section 3), de la politique de libéralisation du commerce (section 4) et de la politique des dépenses publiques (section 5).

2 - Comment logiquement l'ajustement favorise le développement agricole

L'ajustement structurel peut se définir comme moins de déficit extérieur pour une certaine croissance globale ou plus de croissance globale pour un certain déficit. Un tel résultat ne peut être obtenu que par une modification de la structure de la production qui donne une plus grande place aux biens qui font l'objet du commerce international (biens exportables ou substituables à l'importation), souvent appelés biens échangeables (4). Dans une économie de marché, ce changement de la structure de la production est obtenu par l'accroissement de la rentabilité des activités de production des biens exportables ou importables. Un tel accroissement de rentabilité peut être

atteint par deux moyens. L'un consiste à accroître le prix relatif de ces biens, l'autre à augmenter la productivité des facteurs de production.

Le concept d'ajustement structurel se distingue de celui de stabilisation macro-économique qui consiste à réduire le déficit extérieur en diminuant la demande interne, au prix d'une moindre croissance. Cependant ces deux moyens d'ajustement sont souvent complémentaires dans le temps. L'ajustement structurel suppose un bon fonctionnement des marchés, donc l'absence de forte inflation ou de pénurie. Il requiert donc préalablement un retour aux grands équilibres macro-économiques, ce qui est le but d'une politique de stabilisation.

Chacun des deux moyens de l'ajustement structurel (prix relatifs et productivité) a d'importantes implications pour l'agriculture.

Changement des prix relatifs et croissance agricole

L'augmentation du prix relatif des biens échangeables - ou la baisse du prix relatif des biens non échangeables, que l'on appelle aussi baisse du taux de change réel - est a priori favorable aux activités agricoles dans la mesure où celles-ci, pour une plus grande part que les autres activités, produisent des biens échangeables. En effet, la catégorie des biens échangeables en agriculture ne recouvre pas seulement les cultures de rente, mais aussi pour l'essentiel les cultures vivrières ; le riz, le maïs, et dans un contexte interafricain le mil, le sorgho, le niébé sont des produits échangés par-delà les frontières et dont l'échange rencontre souvent moins d'obstacles administratifs et fiscaux que d'autres produits. Il reste vrai que ce sont aussi des produits largement auto-consommés.

Aussi considère-t-on généralement qu'une politique d'ajustement structurel doit se traduire par une augmentation du prix des biens agricoles par rapport au prix des autres biens et services. Une telle augmentation constitue un renversement de la tendance observée dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique au cours des années soixante-dix, et qualifiée de détérioration des termes de l'échange interne aux dépens de l'agriculture (ou plus généralement des populations rurales). Elle doit donc contribuer à la diminution du "biais urbain".

Si la politique d'ajustement structurel entraîne effectivement une augmentation du prix relatif (ou réel) des produits agricoles - ce qui n'est pas toujours le cas comme nous le verrons ultérieurement - il doit en résulter une augmentation de la production agricole. Dans quelle mesure ? C'est une question qui a fait l'objet d'un large débat dont il suffit ici de rappeler quelques conclusions simples (5).

* Notes sur les tableaux. Généralités : les données figurant entre parenthèses correspondent au nombre d'observations de l'échantillon sur la période considérée. Les différences entre les deux périodes sont effectuées sur un échantillon commun (même nombre d'observations)

1. Le critère retenu pour considérer un pays "en ajustement" sur la période 1980-1988 étant d'avoir eu au moins trois années "en programme" avec le FMI, la catégorie des pays "non en ajustement" est hétérogène et comprend à la fois les pays à ajustement tardif (ex. pays pétroliers), les pays à ajustement interrompu, les pays sans besoin d'ajustement, et les éventuels pays en ajustement sans le recours au FMI.

2. Une tentative pour purger les résultats observés de cette influence est présentée dans I. Goi, 1988.

3. On s'intéresse ici à l'effet des politiques d'ajustement structurel sur la croissance de la production agricole, et non au problème plus général de l'effet des politiques économiques sur la situation sociale en zone rurale, examinée par exemple dans Azam, Chambas, Guillaumont P. et Guillaumont S., 1989.

4. Pour plus de détails sur l'ensemble des concepts d'ajustement voir par ex. P. Guillaumont 1985, P. et S. Guillaumont 1990 b, c, 1991a.

5. Voir, par exemple, sur ces questions : Binswanger 1989, Bond 1983, Bonjean 1990 c, Bonjean et Marodon 1988 et Chibber 1988. Sur le problème particulier de l'influence des marchés de biens de consommation, voir notamment Azam, Berthelemy et Morrisson (1991), Azam et Faucher (1988), Berthelemy et Morrisson (1990), Bevan, Collier and Gunning (1989), Guillaumont and Bonjean (1991a).

L'élasticité de l'offre agricole par rapport aux prix varie selon l'état des marchés ruraux : si les paysans ne parviennent pas à écouler en totalité leurs produits ou si durablement ils ne trouvent rien à acquérir en échange, l'élasticité diminue, voire devient négative.

L'élasticité des productions par rapport aux prix est supérieure à long terme à ce qu'elle est à court terme, en particulier pour les cultures pérennes, ainsi que pour les cultures irriguées et plus généralement dès qu'un investissement spécifique est nécessaire à leur accroissement.

A court terme, l'élasticité de l'offre de produits particuliers est nettement supérieure à l'élasticité de l'offre agricole globale, car la production d'un produit, en réponse à l'accroissement de son prix, peut être accrue par substitution à d'autres produits. L'offre globale est au contraire limitée par les facteurs de production disponibles, souvent utilisés en totalité. A long terme l'accroissement de l'offre agricole globale implique un accroissement de productivité.

Diversité des instruments de la politique d'ajustement structurel et de leurs effets sur le développement agricole

La politique d'ajustement structurel recourt à une grande variété d'instruments. Ces instruments recouvrent tous les domaines de la politique économique (politique monétaire et de crédit, finances publiques, organisation du secteur public, et choix des investissements publics, politique du taux de change et réglementation des opérations de change, politique de prix et de commerce intérieur, politique du commerce extérieur,...).

Or les politiques mises en œuvre combinent de façon variée ces différents instruments ; elles accordent ainsi une place relative plus ou moins importante au rétablissement des grands équilibres, à la correction des distorsions dans les prix relatifs et à la recherche des progrès de productivité. De ces arbitrages résultent des conséquences plus ou moins favorables au développement agricole.

Les principaux choix de la politique d'ajustement susceptibles d'avoir un effet sur l'agriculture sont le recours à la dévaluation ou le maintien de la parité, la libéralisation totale des prix ou le maintien d'une administration de certains d'entre eux, une plus ou moins forte réduction des dépenses publiques ou une augmentation des recettes en vue de réduire le déficit budgétaire. L'impact sur l'agriculture de ces trois choix, d'ailleurs interdépendants, n'est en aucun cas mécanique. Il dépend en partie des conditions politiques.

Progrès de productivité et développement agricole

L'ajustement structurel au cours des années quatre-vingt a souvent été assimilé à la suppression des distorsions de prix. Cependant les accroissements de productivité, qui sont le second moyen essentiel de l'ajustement structurel, sont également indispensables. Ils sont en effet complémentaires des changements de prix relatifs.

6. Les conditions pour qu'il en soit ainsi ont été étudiées in P. Guillaumont et S. Guillaumont 1990b, 1991a.

La production agricole des pays en développement est plus que celle des autres secteurs, limitée par la disponibilité de facteurs de production (terre ou parfois travail, selon la situation géographique). Par conséquent, les progrès de productivité y sont plus nécessaires qu'ailleurs à l'accroissement de la production. La hausse du prix relatif des biens agricoles, en augmentant la rentabilité de leur production, fournit une incitation au progrès technique agricole. C'est la raison pour laquelle l'élasticité par rapport au prix de l'offre agricole globale à long terme est sans doute nettement supérieure à l'élasticité à court terme, même si son estimation économétrique soulève d'importantes difficultés (Binswanger 1989, Chibber 1988, Faini 1991).

Certes à long terme d'autres facteurs que les prix agissent sur l'accroissement de la productivité dans l'agriculture, soit directement, soit encore à travers les réactions par rapport aux prix : santé et éducation dans les zones rurales, vulgarisation agricole, recherche agronomique, état des pistes et de façon générale des moyens de communication, aménagements agricoles, accès au crédit conditionnant l'achat d'équipement, etc. Et ces facteurs sont eux-mêmes influencés, en particulier à travers le budget, par la politique d'ajustement (cf. infra 5).

Si les progrès de productivité qui interviennent directement dans l'agriculture sont évidemment favorables au développement agricole et à l'ajustement structurel, il peut en être aussi des progrès réalisés dans les autres secteurs (6). Tel est en effet le cas lorsque ces progrès permettent d'améliorer le prix relatif des produits agricoles. Il en est ainsi par exemple lorsque l'accroissement de productivité aboutit à une baisse du prix des biens achetés par les agriculteurs (soit intrants, soit biens de consommation), ou encore lorsqu'il réduit les coûts de transformation ou de transport et commercialisation des produits agricoles exportés (ou plus généralement échangeables) et permet une meilleure rémunération des paysans pour un prix donné du produit à la frontière.

En bref, dans des économies agricoles, l'ajustement structurel, tel qu'il a été défini, est dans sa logique même favorable à l'agriculture, tout en exigeant du temps pour se réaliser. Il repose sur deux moyens complémentaires, la hausse du prix relatif des biens agricoles et les améliorations de productivité. Mais, comme nous allons le voir, la politique d'ajustement structurel qui implique de poursuivre simultanément ces deux objectifs, tout en maintenant les équilibres macro-économiques, oblige à des arbitrages parfois difficiles, qui s'avèrent inégalement favorables à l'agriculture.

3 - La politique de change, les prix réels au producteur et la productivité (7)

La plupart des pays qui ont mené une politique d'ajustement avec l'assistance du FMI ont été conduits à dévaluer à plusieurs reprises leur monnaie ou parfois même à établir un système de flottement. Parmi les exceptions

7 Les implications d'un ajustement avec ou sans dévaluation ont été examinées de façon plus approfondies dans plusieurs de nos travaux antérieurs, en particulier Guillaumont Jeanneney S. (1988), Guillaumont P. et Guillaumont S. (1990b), Guillaumont P., Guillaumont S. et Plane P. (1991).

notons en Afrique les pays de la zone franc et le Liberia, ailleurs Haïti et Panama,...

Les effets attendus et observés de la dévaluation sur les prix réels

La dévaluation est certes un instrument essentiel de l'ajustement structurel, car elle permet de modifier le rapport du prix des biens non échangeables internationalement à celui des biens échangeables, ou taux de change réel. Son rôle est d'accroître la rentabilité et par conséquent le volume de la production des biens exportables ou importables (8). De fait, une dépréciation de la monnaie entraîne une hausse en monnaie nationale du prix des produits agricoles exportés ou importés, ce qui, toutes choses égales d'ailleurs, accroît la rentabilité de la production interne de ces biens.

Toutefois l'effet attendu de la dévaluation sur les incitations à la production agricole ne se réalise pas nécessairement. En effet le prix réel au producteur se déduit du "prix réel international", du taux de change effectif réel et du taux de prélèvement entre la frontière et la ferme, c'est-à-dire du taux de prélèvement public et des marges de transport et de commercialisation (9). La hausse du prix nominal du produit agricole à la frontière associée à la dépréciation de la monnaie peut donc ne pas se transformer en une hausse du prix réel pour deux raisons. L'une est l'inflation interne induite par la dévaluation, c'est-à-dire le fait que la baisse du taux de change nominal ne se traduit qu'en partie par une baisse du taux de change réel (autrement dit une faible "effectivité" de la dévaluation). L'autre raison tient à ce que la hausse du prix frontière n'est pas répercutée au producteur (ou ne l'est qu'en partie), soit parce que l'Etat la confisque en tout ou partie à travers des Caisses de stabilisation ou une fiscalité progressive, soit parce que des circuits de commercialisation monopolistiques en gardent le bénéfice. La dévaluation n'a donc un effet incitatif réel sur l'agriculture que sous certaines conditions.

Les résultats présentés dans le tableau 2 sont instructifs à cet égard. Ils font apparaître que de 1980 à 1988, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les pays en ajustement qui ont le plus déprécié leur monnaie (au moins 20 % en moyenne sur la période) sont en moyenne ceux où la tendance des prix réels payés au producteur a été la plus déclinante, tant pour les cultures vivrières que pour les cultures d'exportation, suivis par les pays qui ont connu une dépréciation modérée (moins de 20 % par an en moyenne). En revanche, les prix réels ont connu une tendance positive dans le groupe de pays qui se sont ajustés sans dévaluation. Les résultats valent pour l'ensemble des pays en développement et le sous-groupe Afrique (en Amérique latine, les quelques pays à dépréciation modérée obtiennent de bien meilleurs résultats que ceux des pays de cette région à forte dépréciation).

Tous ces résultats pourraient naturellement provenir d'une évolution différente des prix internationaux des

produits exportés par les différentes catégories de pays. Pour éliminer l'influence de ce facteur, on a calculé, pour les principales cultures d'exportation de chaque pays, la tendance du rapport entre l'indice des prix réels au producteur et l'indice des valeurs unitaires réelles à l'exportation. Cette tendance pour l'ensemble des pays en développement (mais non chaque sous-groupe) s'avère encore en moyenne la plus forte dans les pays non en ajustement ou en ajustement sans dévaluation et la plus faible dans les pays à forte dépréciation. En Amérique latine encore la catégorie des pays à dévaluation modérée (4 pays seulement) obtient des résultats conformes à ce qui est attendu, avec la tendance la plus ascendante.

Tableau 2. - **Tendance des prix réels payés aux producteurs (1979-1988)**

(Ajustement linéaire)

Moyenne simple des :	Cult. Vivrières	Cult. exportat.	Tendance du rapport entre indices des prix réels aux product. cult. export. et indices des prix réels internat.
PVD	- 0.8 (85)	- 1.2 (87)	7.6 (65)
- en ajustement	- 2.1 (40)	- 2.1 (40)	6.5 (33)
• sans dévaluation	0.3 (10)	1.5 (10)	8.4 (8)
• dépréciation modérée	- 1.7 (14)	- 1.6 (14)	7.1 (10)
• dépréciation forte	- 4.1 (16)	- 4.8 (16)	5.0 (15)
- non en ajustement	0.3 (45)	- 0.5 (47)	8.8 (32)
AFRIQUE			
SUD-SAHARA	- 1.1 (36)	- 1.3 (37)	9.8 (26)
- en ajustement	- 2.4 (20)	- 2.3 (20)	5.3 (14)
• sans dévaluation	0.9 (7)	2.5 (7)	8.5 (5)
• dépréciation modérée	- 2.8 (6)	- 4.9 (6)	1.7 (3)
• dépréciation forte	- 5.3 (7)	- 4.7 (7)	4.5 (6)
- non en ajustement	0.6 (16)	- 0.3 (17)	15.1 (12)
AMERIQUE LATINE			
LATINE	- 0.4 (24)	- 0.3 (26)	6.9 (22)
- en ajustement	- 1.9 (10)	- 0.9 (11)	8.8 (11)
• dépréciation modérée	- 0.6 (3)	5.8 (4)	16.4 (4)
• dépréciation forte	- 2.4 (7)	- 4.8 (7)	4.5 (7)
- non en ajustement	0.4 (14)	0.1 (15)	5.2 (11)

Note : Les prix nominaux payés aux producteurs de biens d'exportation et vivriers ont été déflatés par l'indice des prix à la consommation (ou à défaut le déflateur du PIB). L'indice des prix réels pour chaque pays a été calculé à partir d'une moyenne arithmétique des indices des prix réels payés aux producteurs, pondérée par l'importance relative dans la production agricole des principaux produits retenus. Les valeurs unitaires à l'exportation ont été déflatées par l'indice des prix à la consommation des Etats-Unis afin d'obtenir des prix réels internationaux. L'indicateur figurant au tableau est constitué par le coefficient angulaire du trend linéaire. Les données de prix ont été collectées dans les statistiques annuelles de la FAO (bandes magnétiques).

Implications pour la politique économique

Le choix entre un ajustement avec ou sans dévaluation n'est pas toujours possible. Dans les pays qui ont connu une inflation très rapide à la fin des années soixante-dix, dont le taux de change réel s'est en conséquence très fortement apprécié, et où simultanément l'existence d'un strict contrôle des changes, lié à la pénurie de devises, a provoqué l'apparition d'un important marché parallèle des devises, sur lequel la monnaie est échangée à un taux considérablement inférieur au cours officiel, une forte

8 On n'examine pas ici la question de savoir si la croissance même de certaines productions agricoles ne risque pas d'entraîner des effets pervers, en raison d'un effet défavorable sur les prix internationaux.

9 Les relations entre prix internationaux, taux de change réel et prix réel au producteur sont examinées en particulier in P. Guillaumont et S. Guillaumont (1990c) et P. Guillaumont et C. Bonjean (1991b), P. Guillaumont, S. Guillaumont et P. Plane (1991) et selon une méthode différente par Krueger, Schiff and Valdes (1988).

baisse du taux de change officiel était indispensable (Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Tanzanie, ...). Son principal objet était de mettre fin au dualisme du taux de change et de ramener dans les circuits officiels une partie des transactions qui s'opéraient de manière informelle. L'effet sur l'agriculture de telles dépréciations de change est difficile à estimer : on constate en effet dans ces pays un accroissement assez sensible des exportations agricoles (cf. Balassa, 1990), mais on ne sait pas dans quelle mesure cette augmentation résulte d'un accroissement de la production ou d'un retour dans les circuits officiels d'exportations clandestines.

Certains pays africains qui n'avaient pas connu de très forte appréciation de leur taux de change réel avaient en revanche le choix de s'ajuster avec ou sans dévaluation. Une question largement débattue est celle de savoir quelles sont les implications d'un ajustement sans dévaluation (10). Les pays de la zone franc qui ont fait ce choix ont réussi à faire baisser leur taux de change réel. Ils y sont parvenus certes grâce à la dépréciation du franc français vis-à-vis des autres grandes monnaies, mais aussi par une politique de désinflation qui a ramené la hausse des prix intérieurs en-deçà de celle du reste du monde.

Ici apparaît une des différences importantes entre les pays selon qu'ils se sont ajustés avec ou sans dévaluation : les premiers l'ont fait à travers l'inflation et l'illusion monétaire, les autres dans la désinflation. Cette différence a des répercussions pour l'agriculture. Il se peut que l'inflation soit particulièrement dangereuse dans ce secteur pour deux raisons principales : l'une est que l'épargne des petits exploitants agricoles soit détournée sous forme essentiellement monétaire et donc se trouve érodée par l'inflation ; l'autre est que l'inflation crée un climat d'incertitude sur les prix qui freine l'innovation.

L'autre différence entre les deux catégories de pays découle du fait que la baisse du taux de change effectif réel est plus limitée dans ceux qui n'ont pas dévalué. Mais le maintien de la parité crée une incitation à rechercher d'autres moyens d'ajustement. Ainsi les pays de la zone franc ont-ils été conduits d'une part à réduire la taxation sur les produits d'exportation (arachide, coton) - action nécessairement limitée par la contrainte budgétaire -, d'autre part à rechercher des progrès de productivité dans les filières agro-industrielles d'exportation. Le cas le plus significatif est sans doute celui du coton, où face à la baisse des prix mondiaux du milieu des années quatre-vingt, l'équilibre de la filière a été à peu près rétabli sans dévaluation, en grande partie grâce aux économies faites dans le transport, la commercialisation et la transformation.

En bref (11), la dévaluation est supposée agir sur l'agriculture, principalement à travers la hausse des prix réels agricoles, mais ne le fait pas d'autant mieux qu'elle est plus forte. Le résultat dépend de l'effectivité en

termes réels de la dévaluation, autrement dit des risques d'inflation induits, c'est-à-dire de la politique macro-économique parallèlement suivie. Il dépend aussi des risques d'accaparement des gains nominaux de la dévaluation, soit par l'Etat, soit par les commerçants. Or la nécessité de limiter le déficit budgétaire pousse souvent les gouvernements à utiliser la dévaluation à cette fin plutôt qu'à augmenter les prix. Quant à la politique d'ajustement sans dévaluation, elle est par nécessité plus nettement orientée vers la recherche d'accroissements de productivité. Et ceux-ci, lorsqu'ils se produisent en aval de l'agriculture, ont un effet favorable sur les prix agricoles.

4 - Les modalités de la libéralisation du commerce et le problème de l'instabilité des prix au producteur

Tous les programmes d'ajustement en Afrique ont comporté, à quelque degré, une libéralisation du commerce intérieur et des prix, notamment pour les produits agricoles. Cette libéralisation est un instrument naturel d'ajustement structurel puisque le retour aux mécanismes de marché, c'est-à-dire à une concurrence efficace, élimine les distorsions de prix (12). Elle a aussi d'importantes implications macro-économiques.

La liberté des prix agricoles s'est imposée d'elle-même dans les pays où a été adopté un régime de flexibilité du taux de change accompagné d'une rapide dépréciation de la monnaie (par ex. Guinée-Bissau, Zaïre,...) : dans un tel contexte, des prix administrés devraient être constamment révisés et perdraient leur signification. Mais dans les pays qui connaissent une certaine stabilité de leur taux de change, la possibilité d'une certaine administration des prix demeure. Son opportunité diffère fortement selon les secteurs.

Le cas des produits vivriers

C'est dans le secteur vivrier que la libéralisation a été la plus poussée. Ceci s'explique par plusieurs raisons. Les Offices chargés de stabiliser les produits vivriers ont été dans le passé particulièrement inefficaces, la plus grande part des transactions leur échappant, et en même temps coûteux pour le budget (par ex. OPAM au Mali, OPVN au Niger). De plus, dans le cas où les fluctuations des prix sont liées aux variations de l'offre intérieure ou régionale, elles sont en elles-mêmes dans une certaine mesure un facteur de stabilisation du revenu paysan. Ces raisons n'enlèvent naturellement pas leur justification à des interventions ponctuelles de l'Etat à travers les marchés, par exemple au moyen de stocks de sécurité.

Il est malheureusement difficile aujourd'hui de faire un bilan approfondi des expériences de libéralisation du commerce des céréales en particulier dans les pays africains. La production céréalière qui a augmenté sensiblement au cours des dernières années (Sahel, riz à Madagascar) a bénéficié, en même temps que de la libéralisation, de meilleures conditions climatiques (13).

10. Cette question est plus largement traitée in P. Guillaumont et S. Guillaumont (1990b), P. Guillaumont, S. Guillaumont et P. Plane (1991).

11. Les relations entre dévaluation et évolution des prix réels payés aux producteurs est examinée de façon plus approfondie dans P. Guillaumont et S. Guillaumont Jeanneney (1992).

12. Le problème de la libéralisation du commerce extérieur des céréales, par-fait liée à celle du commerce interne, est plus complexe. En effet la protec-

tion élève le prix des biens agricoles importables de façon conforme à l'ajustement structurel, mais d'un autre côté elle élève le coût de l'alimentation et donc du travail, ce qui compromet la compétitivité des autres productions. En outre son efficacité est souvent incertaine.

13. Cf. sur l'expérience du Niger (Bonjean, in Guillaumont P. et S., 1991a) et sur celle de Madagascar, Berg (1989).

Les produits d'exportation

S'agissant des cultures d'exportation (14), un grand doute s'est développé sur la possibilité de faire fonctionner un système efficace de stabilisation des prix, pour au moins deux raisons : le risque de déconnexion des prix intérieurs des prix mondiaux, donc de renoncement à l'avantage comparatif, et celui de voir les mécanismes de stabilisation détournés de leur fonction initiale et transformés en instruments de taxation excessive de l'agriculture. De fait les expériences des Caisses de stabilisation et marketing boards ont assez généralement été malheureuses : ces organismes ont servi à taxer l'agriculture, et les sommes prélevées, alors que les cours internationaux étaient favorables, ont été dépensées, de telle sorte qu'elles n'étaient plus disponibles pour subventionner les filières lorsque les cours ont chuté. Aussi les politiques d'ajustement cherchent-elles souvent à faire disparaître ces organismes parasites.

Néanmoins le principe même de la stabilisation des prix des produits agricoles d'exportation demeure un objectif acceptable pour une politique d'ajustement structurel. En raison notamment de l'aversion pour le risque, à un même prix moyen correspond une plus forte production si le prix est stable que s'il est instable. D'autre part l'instabilité des prix est sans doute un frein à l'innovation et à l'investissement, en particulier pour de petites exploitations agricoles. Au demeurant l'instabilité n'a pas des effets négatifs seulement sur les producteurs. L'instabilité des recettes de l'Etat affecte également la gestion macro-économique, comme la littérature sur le dutch disease l'a amplement montré. A l'objectif de stabilisation du prix au producteur doit être associé celui de stabilisation même des recettes de l'Etat.

Mais pour éviter les errements passés, la stabilisation des prix au producteur et des recettes de l'Etat ne peut être efficacement mise en œuvre qu'à deux conditions, qui ne sont pas nécessairement irréalisables. L'une est que la stabilisation se fasse non sur la base d'un prix fixe, mais sur celle de la tendance observée du prix international, de façon à éviter une mauvaise affectation des ressources. L'autre est que les fonds de stabilisation soient absolument distincts des prélèvements fiscaux ou parafiscaux et qu'ils soient statutairement placés en dehors des circuits de Trésor public, de façon à éviter à la fois leur disparition et le risque de dutch disease (15).

De fait, certains pays ont maintenu des systèmes de stabilisation partielle en améliorant leur fonctionnement, comme cela a été le cas pour divers produits en Papouasie-Nouvelle Guinée, pour la culture du coton dans les pays francophones (ou pour l'hévéa en Côte d'Ivoire). De tels systèmes, selon des modalités qui peuvent certes être discutées, visent à assurer une certaine stabilité des prix payés au producteur sans déconnecter ces prix de l'évolution des prix internationaux et en plaçant les fonds prélevés à cette fin en dehors des circuits du Trésor public.

Le choix en faveur de plus ou moins de stabilité des prix au producteur semble ne pas être indépendant de la politique de change. On remarquera (tableau 3) que durant les années quatre-vingt l'instabilité des prix réels payés aux producteurs (pour les produits vivriers ou d'exportation) est la plus forte dans les pays à forte dépréciation monétaire. Elle est la plus faible dans les pays en ajustement sans dévaluation, et dans les pays à dépréciation modérée (ces résultats valent pour l'échantillon d'ensemble et les sous-ensembles Afrique et Amérique latine).

S'agissant de l'instabilité des prix au producteur, comme plus haut à propos de leur tendance, il convient, pour juger des politiques, de tenir compte de l'évolution des prix internationaux. Si l'on déduit le coefficient d'instabilité des prix réels aux producteurs de celui des prix réels d'exportation correspondants, le "coefficient de stabilisation" ainsi obtenu se situe dans l'ordre suivant : maximum pour les pays non en ajustement, moindre dans les pays en ajustement sans dévaluation, moindre encore dans les pays à dévaluation modérée, minimum pour les pays à forte dépréciation.

En bref la politique de libéralisation implique un dosage, voire un arbitrage entre les objectifs de correction des distorsions de prix et de création d'un environnement économique stable, favorable aux progrès de productivité. La stabilité monétaire favorise la stabilité des prix réels payés aux producteurs pour les cultures vivrières et elle est une condition nécessaire, mais non suffisante, d'une stabilisation efficace des prix pour les cultures d'exportation.

Tableau 3. - Instabilité des prix réels payés aux producteurs (1979-1988)

Moyennes simples des :	Cult. Vivrières	Cult. exportat.	Degré de stabilisation des prix payés aux producteurs de cultures d'exportation
PVD	12,4 (75)	13,4 (75)	7,0 (51)
- en ajustement	13,5 (37)	15,9 (40)	2,8 (26)
• sans dévaluation	7,2 (10)	8,2 (10)	9,6 (7)
• dépréciation modérée	7,2 (14)	10,5 (14)	4,3 (10)
• dépréciation forte	25,1 (16)	28,4 (12)	- 3,9 (9)
- non en ajustement	11,3 (38)	10,9 (39)	11,4 (25)
AFRIQUE			
SUD-SAHARA	13,1 (34)	12,9 (35)	7,2 (25)
- en ajustement	12,8 (19)	14,9 (19)	1,1 (13)
• sans dévaluation	7,7 (7)	9,4 (7)	9,9 (5)
• dépréciation modérée	8,4 (6)	11,1 (6)	1,2 (3)
• dépréciation forte	23,3 (6)	25,2 (6)	- 7,8 (6)
- non en ajustement	15,1 (16)	10,4 (16)	13,8 (12)
AMERIQUE LATINE			
LATINE	15,6 (19)	20,1 (19)	3,3 (12)
- en ajustement	20,7 (8)	24,8 (9)	- 0,6 (6)
• dépréciation modérée	5,8 (3)	12,3 (4)	- 0,3 (3)
• dépréciation forte	29,7 (5)	34,8 (5)	- 0,9 (3)
- non en ajustement	11,9 (11)	16,0 (10)	7,3 (6)

Note : L'instabilité des prix réels aux producteurs est le pourcentage quadratique moyen d'écart par rapport à la tendance linéaire. Le degré de stabilisation est la différence entre l'instabilité des prix internationaux et celle des prix réels payés aux producteurs pour les cultures d'exportation.

14 Sur la question abordée ici, voir Guillaumont P. et S. (1990a, 1990c, 1991b), Guillaumont P. et Bonjean (1991a, 1991b), Knudsen O. et Nashá.J. (1990), Lele U. et Christiansen R.E. (1989), Mellor J.W. et Raisuddin A. (1988), Schiff M. et Valdes A. (1990).

15 Pour une discussion de ces principes et des avantages et inconvénients des différents systèmes de stabilisation des prix au producteur, P. et S. Guillaumont 1990a, 1991b).

5 - Réduction du déficit budgétaire, fiscalité agricole et évolution des dépenses publiques en faveur de l'agriculture

Comme on l'a vu, l'ajustement structurel implique la réduction préalable ou concomitante du déficit budgétaire. Il implique donc un choix ou un dosage entre l'accroissement de la pression fiscale et la diminution du taux de dépenses publiques.

L'accroissement des recettes s'est révélé dans les pays africains pauvres particulièrement difficile, alors même que la pression fiscale y est globalement faible. En effet les recettes fiscales sont principalement assises sur les échanges extérieurs, les droits de porte étant malgré la fraude apparemment moins difficiles à lever que les impôts sur les transactions intérieures ou les revenus. Or la logique de l'ajustement structurel implique de limiter les droits sur le commerce extérieur, qui pénalisent l'exportation et qui, s'ils sont très élevés, sont sources d'inefficacité.

Pourtant certains pays qui ont eu recours à la dévaluation, en principe pour modifier les prix relatifs, n'ont pas résisté à la tentation d'accroître à cette occasion les prélèvements sur les exportations agricoles. Une telle politique a facilité le rétablissement des finances publiques, mais, comme on l'a vu, n'a pas permis l'augmentation des prix réels payés au producteur agricole (cas de Madagascar jusqu'en 1986). L'objectif de stabilisation l'emporte alors sur celui d'ajustement structurel.

Pour diminuer le déficit sans augmenter les recettes, les pays qui appliquent une politique d'ajustement sont conduits à diminuer les dépenses publiques. Les différentes catégories de dépenses ont en fait été inégalement réduites. Le plus souvent, parce que c'était politiquement plus facile, les dépenses rurales ont baissé plus que les dépenses urbaines, les dépenses d'investissements plus que les dépenses courantes, et parmi celles-ci les dépenses de fonctionnement plus que les dépenses de personnel. Il semble que les dépenses en faveur de l'agriculture, notamment celles dont dépend la productivité agricole aient été ainsi particulièrement affectées (16) : elles sont rurales et elles financent pour une large part des investissements (infrastructures) ou des services qui sans moyens de fonctionnement sont inefficaces (santé, vulgarisation, recherche,...).

L'évolution des dépenses publiques en faveur de l'agriculture peut naturellement différer selon la nature de la politique d'ajustement et notamment selon l'usage fait de la politique de change. La dépréciation de la monnaie tend à accroître la part dans le PIB des recettes, lesquelles sont assises en grande partie sur les biens échangeables, et donc celle des dépenses. Mais elle tend simultanément à accroître la part relative dans ces dépenses de celles qui servent à acquérir des biens et services internationaux, à commencer par le service de la dette : la part relative des autres dépenses publiques est alors susceptible de décroître. Il en est ainsi des dépenses

pour l'agriculture, lesquelles ont un contenu relatif en biens domestiques relativement élevé. Au total l'effet sur le taux de dépenses agricoles par rapport au PIB est incertain.

Les chiffres du tableau 4 font apparaître quelques différences entre groupes de pays dans l'évolution des dépenses "agricoles" de 1970-1979 à 1980-1988 (17) : la réduction de leur part dans les dépenses publiques totales aussi bien que dans le PIB est plus forte dans les pays en ajustement que dans les autres pays en développement. Parmi les pays en ajustement, la part dans le PIB décroît en moyenne pour la catégorie de pays à forte dépréciation, augmente dans les pays à dépréciation modérée, et reste stable dans les pays à ajustement sans dévaluation.

En bref à travers le choix entre l'augmentation des recettes publiques et la diminution des dépenses publiques s'effectue un arbitrage entre les deux modes d'ajustement structurel que sont l'amélioration de la structure des prix et l'accroissement de la productivité : le choix en faveur d'une diminution des dépenses publiques est peut-être moins défavorable aux prix agricoles, mais il risque d'être plus défavorable à la productivité agricole. Il semble que les pays où la dépréciation de la monnaie a été plus forte soient ceux où les dépenses agricoles (en % du PIB) semblent avoir le moins bien résisté (sans cependant que ces pays aient ainsi réussi à accroître le niveau des prix).

Tableau 4. - Evolution des dépenses publiques en faveur de l'agriculture

Moyennes simples des	En % du PIB			En % des dépenses totales		
	1970-1979	1980-1988	Différence (sur échantillon commun)	1970-1979	1980-1988	Différence (sur échantillon commun)
PVD	1.7 (84)	2.1 (85)	0.3 (87)	7.4 (74)	7.2 (86)	- 0.5 (69)
- en ajustement	1.6 (37)	1.6 (39)	0.0 (35)	7.5 (37)	6.3 (38)	- 1.2 (32)
• sans dévaluation	1.6 (7)	1.6 (9)	0.0 (7)	6.5 (7)	5.6 (9)	- 1.8 (6)
• dépréciation modérée	2.0 (15)	2.5 (14)	0.5 (13)	9.2 (15)	9.2 (13)	- 0.4 (13)
• dépréciation forte	1.2 (15)	0.8 (16)	- 0.3 (15)	6.2 (15)	4.4 (16)	- 1.7 (13)
- non en ajustement	1.7 (47)	2.4 (46)	0.5 (39)	7.3 (50)	7.8 (48)	0.2 (37)
AFRIQUE						
SUD-SAHARA	2.0 (33)	2.3 (30)	0.3 (27)	8.9 (33)	7.6 (30)	- 1.0 (25)
- en ajustement	1.9 (18)	1.8 (19)	- 0.1 (18)	8.8 (18)	7.2 (19)	- 1.9 (15)
• sans dévaluation	1.5 (5)	1.7 (7)	0.1 (5)	7.1 (5)	6.0 (7)	- 2.1 (4)
• dépréciation modérée	2.7 (6)	3.0 (5)	0.3 (5)	11.3 (6)	10.3 (6)	- 1.9 (5)
• dépréciation forte	1.6 (7)	1.1 (7)	- 0.4 (7)	7.9 (7)	6.2 (7)	- 1.9 (6)
- non en ajustement	2.1 (15)	3.1 (11)	0.8 (10)	8.9 (15)	8.3 (11)	0.3 (10)
AMERIQUE LATINE						
LATINE	1.4 (25)	1.7 (24)	0.3 (21)	6.2 (24)	5.7 (23)	- 1.5 (15)
- en ajustement	1.1 (9)	0.6 (9)	- 0.3 (8)	5.9 (9)	3.7 (9)	- 1.7 (8)
• dépréciation modérée	1.6 (6)	0.8 (2)	- 0.3 (2)	6.2 (3)	3.9 (3)	- 1.9 (2)
• dépréc. forte	0.9 (6)	0.6 (7)	- 0.2 (6)	5.7 (6)	3.6 (7)	- 1.6 (6)
- non ajustement	1.5 (16)	2.2 (15)	0.6 (13)	6.4 (15)	7.0 (14)	- 1.2 (7)

Note : Les données concernant les dépenses publiques en faveur de l'agriculture ont été collectées dans les Government Finance Statistics Yearbooks (BM), où figurent de nombreuses données manquantes. Les moyennes ont donc été calculées à partir d'échantillons réduits en fonction des disponibilités statistiques. Les données concernant le PIB sont issues des World Tables (BM).

re) peuvent être, selon leur nature et leur répartition, tout aussi importantes pour l'agriculture.

16. Ce que constate Mosley (1989) pour plusieurs pays africains.

17. Il s'agit des dépenses publiques spécifiquement en faveur de l'agriculture. On imagine que d'autres dépenses publiques (éducation, santé, infrastructu-

En résumé, les politiques d'ajustement structurel sont théoriquement favorables au développement agricole, puisqu'elles visent à améliorer le système d'incitation par les prix et à accroître la productivité. Bien que les politiques appliquées, en particulier en Afrique au Sud du Sahara, semblent en moyenne avoir plutôt amélioré les résultats obtenus en matière de croissance agricole, elles n'y sont pas toujours parvenues. Plusieurs raisons l'expliquent :

- durant la mise en œuvre de ces politiques, les agricultures ont été soumises, de façon variable selon les pays, à des chocs liés au climat ou à la conjoncture internationale ;

- les politiques d'ajustement sont appliquées dans les pays depuis plus ou moins longtemps et avec plus ou moins de détermination ; or leurs délais d'efficacité dans le domaine agricole sont généralement longs ;

- ces politiques ont eu recours à des instruments très variés, dont la combinaison est spécifique à chaque pays et dont les effets ne sont pas automatiques : il en est résulté, comme on l'a vu à propos de la politique de change, de la politique de libéralisation des prix agricoles et de la politique budgétaire, qu'un poids différent a été attribué par les divers pays à la correction des distorsions de prix et à l'amélioration de la productivité.

Or, en vue du développement agricole, ces deux moyens d'ajustement structurel sont dans une large mesure complémentaires l'un de l'autre, comme ils le sont l'un de l'autre de la stabilité monétaire. Mais, il se peut que l'arbitrage entre eux n'ait pas toujours été optimal. Ce constat invite à poursuivre l'analyse des canaux par lesquels la politique économique peut le plus efficacement promouvoir le développement agricole, en Afrique et ailleurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AZAM J.P., CHAMBAS G., GUILLAUMONT P., GUILLAUMONT S. (1989). - **Impact of Macroeconomic Policies on the Rural Poor**. UNDP, New-York.
- AZAM J.P., BERTHELEMY J.C. et MORRISSON C. (1991). L'offre de cultures commerciales en économie de pénurie. In *Revue Economique*, vol. 42, n° 3, mai, p. 553-573.
- AZAM J.P. et FAUCHER J.J. (1988). Le cas du Mozambique. In *Offre de biens manufacturés et développement agricole*. Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- BALASSA B. (1990). - Incentive Policies and Export Performance in Sub-Saharan Africa, *World Development*, vol. 18, n° 3.
- BERG E. (1989). The Liberalization of Rice Marketing in Madagascar. *World Development*, vol. 17, n° 5, p. 719-728.
- BERTHELEMY J.C. et MORRISSON C. (1989). - **Développement agricole en Afrique et offre de biens manufacturés**. OCDE, Centre de Développement.
- BEVAN D., COLLIER P. and GUNNING J.W. with BIGSTEN A. and HORNSELL P. (1989). **Peasants and Governments. An Economic Analysis**, Clarendon Press, Oxford.
- BINSWANGER H. (1989). - The Policy Response of Agriculture, Proceedings of the World Bank, Annual Conference on Development Economics, Supplement to **The World Bank Economic Review and The World Bank Research Observer**.
- BOND R (1983), "Agricultural Response to Prices in Sub-Saharan Africa", *IMF Staff Papers*, vol. 30, n° 4, p. 703-726.
- BONJEAN C. (1990). - Elasticité-prix de l'offre des cultures d'exportation en Afrique : quelques résultats empiriques. In *Revue Canadienne d'Études du Développement*, vol. XI, n° 2e.
- BONJEAN C. (1990). - Contribution des facteurs macro-économiques à la variation du prix réel payé au producteur. Exemple du prix du café en Côte d'Ivoire, au Kenya et à Madagascar. In *Revue d'Économie Politique*, n° 4, juillet-août 1990, p. 553-565.
- BONJEAN C., COMBESJ.L. et GUILLAUMONT P. (1991). - La croissance agricole en Asie et en Afrique. Quels facteurs explicatifs ?, Communication au Colloque "Politique économique et performances agricoles comparées en Afrique et en Asie", Clermont.
- CHIBBER A. (1988). - The Aggregate Supply Response in Agriculture : A Survey. In J. COMMANDER (1988).
- CLEAVER K. (1985). - The Impact of Price and Exchange Rate Policies on Agriculture in Sub-Saharan Africa. World Bank Staff Working Papers.
- COMMANDER S. (Edr) (1989). - **Structural Adjustment and Agriculture, Theory and Practice in Africa and Latin America**, ODI, with James Currey, London.
- FAINI R (1991). - Infrastructure and Agricultural Adjustment. Communication to the Joint CEPR/ECD Development Center Conference on International Dimension of Structural Adjustment : implications for developing country agriculture, Paris.
- FERRONI M. and VALDES A. (Edr) (1991). Trade and Macroeconomic Linkages and Agricultural Growth in Latin America. Special issue of *Food Policy*, vol. 16, n° 1.
- GHAI D. and SMITH L. (1987). - **Agricultural Prices, Policy, and Equity in Sub-Saharan Africa**. Lynne Rienner Publishers, Inc. Boulder.
- GOI I. (1988). - Performances agricoles. In GUILLAUMONT P. et S. (Edrs), **Stratégies de développement comparées**, *Economica*.
- GRIFFON M. (1989). - Ajustement structurel et politique agricole en Afrique. In *Notes et Documents*, CIRAD.
- GUILLAUMONT P. et BONJEAN C. (1991a). - Effects on agricultural supply of producer price level and stability with and without scarcity : the case of coffee supply in Madagascar. In *Journal of International Development*, vol. 3, n° 2, avril, p. 115-133.
- GUILLAUMONT P. et BONJEAN C. (1991b). - Fonctions de comportement de l'Etat dans la détermination des prix au producteur pour les cultures d'exportation. In *Economie et prévisions*, n° 97, sept.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT S. (1990a). - **Why and How to Stabilize Producer Prices for Export Crops in Developing Countries**. UNDP-World Bank, Trade Expansion Program, Occasional Paper 6.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT S. (1990b). - Exchange Rate Policy and The Social Consequences of Adjustment in Africa. Communication à l'African Economic Conference, Nairobi, juin, à paraître, in CHIBBER A. and FISHER S., **The Analytics of Economic Reform in Sub-Saharan Africa**, 1991.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT S. (1990c). - Quels sont les effets des politiques d'ajustement structurel sur le développement agricole? Séminaire international sur "l'Avenir de l'agriculture des pays du Sahel - Enseignements et perspectives des recherches économiques", organisé par le Club du Sahel et le CIRAD, Montpellier, 12-14 septembre.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT S. et alii (1991a). - **Ajustement structurel, ajustement informel : le cas du Niger**, L'Harmattan, Paris.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT JEANNENEY S. (1991b). - Politique macroéconomique et stabilisation des prix payés aux producteurs pour les cultures d'exportation. Communication préparée pour le colloque "Politique économique et performances agricoles comparées dans les pays d'Afrique et les pays d'Asie à faible revenu", 20-21-22 mars, Clermont-Fd.
- GUILLAUMONT P. et GUILLAUMONT JEANNENEY S. (1992). - Dévaluation et prix réels payés aux producteurs agricoles dans les pays en développement : explication d'un paradoxe. In *Études et documents CERDI*, novembre 1992.
- GUILLAUMONT P., GUILLAUMONT S. et PLANE P. (1991). - Comparaison de l'efficacité des politiques d'ajustement en Afrique, Zone franc et hors Zone Franc. *Notes et Études*, n° 41, Caisse Centrale de Coopération Economique, avril.
- GUILLAUMONT JEANNENEY S. (1988). - Dévaluer en Afrique ? **Observations et diagnostics économiques**, *Revue de l'OFCE*, n° 25.
- JEAGER W. and HUMPHREYS C (1988). - The Effect of Policy Reforms on Agricultural Incentives in Sub-Saharan Africa. In *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 70, n° 5.
- KNUDSEN O. and NASH J. (1990). - Domestic Price Stabilization Schemes in Developing Countries. **Economic Development and Cultural Change**, vol. 38, n° 3, avril, p. 540-557.
- KRUEGER A.O., SCHIFF R. and VALDES A., (1988). - Agricultural Incentives in Developing Countries : Measuring the Effect of Sectoral and Economywide Policies. *The World Bank Economic Review*, vol. 2, n° 3, p. 255-272.
- LELE U. (1988). - Agricultural Growth, Domestic Policies, the External Environment and Assistance to Africa : Lessons of a Quarter Century. In Colleen Roberts, ed., *Trade, Aid, and Policy Reform : Proceedings of the Eighth Agricultural Sector Symposium*, Washington, D.C., World Bank.
- LELE U. (1989). - Sources of Growth in East African Agriculture. *The World Bank, Economic Review*, vol. 3, n° 1, janvier.
- LELE U. et CHRISTIANSEN R.E. (1989). - Marchés, offices de commercialisation et coopératives : problèmes à résoudre dans le cadre d'une politique d'ajustement. **Managing Agricultural Development in Africa**, MADIA, Banque Mondiale, juin.
- MELLOR J.W. and RAISUDDIN A., (eds.) (1988). - **Agricultural Price Policy for Developing Countries**. Baltimore and London, Johns Hopkins University Press, for the International Food Policy Research Institute.
- MOSLEY P. and SMITH L. (1989). - Structural Adjustment and Agricultural Performance in Sub-Saharan Africa 1980-87. In *Journal of International Development*, vol. 1, n° 3, july, p. 321-355.
- SCHIFF M., VALDES A. (1990). - Synthesis : the Economics of Agricultural Price Intervention in Developing Countries. In World Bank, **A Comparative Study of the Political Economy of Agricultural Pricing Policies**, vol. 4, mars.

ANNEXE

Tableau 1. - Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole

(Prix constants 1980)

(%)

Moyennes simple des :	1970-1979	1979-1988	Différence (sur échantillon commun)
PVD	2.9 (85)	2.8 (92)	- 0.2 (82)
- en ajustement	2.4 (42)	2.4 (41)	- 0.1 (41)
• sans dévaluation	1.9 (10)	1.8 (9)	- 0.1 (9)
• dépréciation modérée	2.3 (15)	2.7 (15)	0.4 (15)
• dépréciation forte	2.8 (17)	2.3 (17)	- 0.5 (17)
- non en ajustement	3.3 (43)	3.1 (51)	- 0.2 (41)
AFRIQUE			
SUD-SAHARA	2.2 (35)	2.0 (36)	- 0.2 (35)
- en ajustement	1.9 (20)	2.3 (20)	0.4 (20)
• sans dévaluation	1.7 (7)	1.9 (7)	0.2 (7)
• dépréciation modérée	1.5 (6)	2.8 (6)	1.3 (6)
• dépréciation forte	2.6 (7)	2.2 (7)	- 0.4 (7)
- non en ajustement	2.6 (15)	1.6 (16)	- 0.8 (15)
AMÉRIQUE LATINE			
- en ajustement	2.7 (12)	1.8 (11)	- 0.9 (11)
• dépréciation modérée	2.4 (4)	0.2 (3)	- 2.2 (3)
• dépréciation forte	2.9 (8)	2.5 (8)	- 0.4 (8)
- non en ajustement	2.8 (12)	1.9 (17)	- 1.7 (12)

Note : Le taux de croissance de la valeur ajoutée agricole à prix constants (1980) a été calculé par ajustement exponentiel en fonction du temps. Les données statistiques sont issues des World Tables (WB).

LISTE DES PAYS CLASSES PAR GROUPES

- Afrique du sud du Sahara

- Pays en ajustement pendant les années 80 : (critère de trois accords de confirmation avec le FMI sur la période)

* sans dévaluation : RCA, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

* avec une dépréciation modérée du taux de change effectif nominal (>20 % /an en moyenne) : Gambie, Kenya, Madagascar, Maurice Mauritanie.

* avec une dépréciation forte (>20 %/an de moyenne) : Ghana, Guinée, Ouganda, Sierre Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Zaïre.

- Pays sans ajustement : les 24 autres pays africains.

- Amérique latine

- Pays en ajustement :

* dépréciation modérée : Guatemala, Jamaïque, Haïti, Panama.

* dépréciation forte : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Equateur, Mexique, Uruguay.

- Pays non en ajustement : les 22 autres pays d'Amérique latine et centrale.

- Asie

- Pays en ajustement :

* dépréciation modérée : Bangladesh, Pakistan, Philippines, République de Corée, Samoa, Sri Lanka.

- Pays non en ajustement : les 20 autres pays asiatiques.

- Afrique du nord et Moyen-Orient

- Pays en ajustement :

* sans dévaluation : Egypte.

* avec une dépréciation modérée : Maroc, Tunisie.

- Pays non en ajustement : les 14 pays de ce groupe.

- PVD

Sont inclus dans l'échantillon total trois PVD européens :

- Pays en ajustement :

* avec une dépréciation forte : Turquie, Yougoslavie.

- Pays non en ajustement : Chypre.